



Revente d'un véhicule 1 semaine après son achat

Par **Far13**, le **27/10/2015** à **19:59**

Bonjour,
Je m'apprête à contracter un achat auprès d'un particulier qui aimerait me vendre une voiture.
Il se trouve que ce dernier vend son véhicule 1 semaine après l'avoir acheté car il ne convient plus à ses attentes.
Il n'a pas encore fait la carte grise et compte la revendre avec la carte grise du propriétaire à qui il l'a acheté en 1ère main (dont il a une copie de la pièce d'identité, les factures originales d'entretien et d'achat du véhicule, le certificat de cession etc).
Comment dois-je procéder?
Cet achat est-il possible de cette manière à savoir sans que cette personne n'ait refait la carte grise entre temps?
Le prix du véhicule se situant en dessous du prix du marché j'ai quelques doutes + il s'agit d'un véhicule acheté dans le nord puis descendu dans le Sud...
Comment puis-je savoir s'il ne s'agit pas d'une vente frauduleuse?
Sinon quels sont les risques d'un tel achat?
Merci beaucoup pour votre aide.
Bien cordialement

Par **Lag0**, le **28/10/2015** à **07:41**

Bonjour,
Si vous achetez ainsi, vous ne pourrez pas refaire la carte grise à votre nom. En effet, la préfecture vous demandera que l'ancienne carte grise et le certificat de cession soit au même nom. Donc la carte grise doit être au nom de votre vendeur puisque c'est lui qui signera le certificat de cession.

Par **Far13**, le **28/10/2015** à **09:29**

Merci beaucoup pour votre réponse.